

Montreuil, le 15 février 2021

Communiqué de presse

**COVID-19, les épisodes d'inégalité se poursuivent :
comment (ne pas) faire de l'équité une priorité**

C'est avec stupeur et indignation que la FNCS a pris connaissance du mail transmis aux centres de vaccination (dont plusieurs situés dans des centres de santé) par le Préfet de Seine Saint Denis avec des menaces de représailles s'ils n'ouvraient pas la prise de rendez-vous pour les vaccins sur Doctolib.

Quelle est la réalité ? Ces centres de santé tentent de rétablir un peu d'équilibre entre les populations qui accèdent à la vaccination parce qu'ils constatent des inégalités d'accès criantes parmi les plus de 75 ans ou porteurs de maladies chroniques des quartiers populaires. Alors même que depuis le 18 janvier, les alertes se multiplient quant aux **inégalités générées dans l'accès à la vaccination par les plateformes de rendez-vous internet** et les systèmes de rendez-vous téléphoniques saturés.

Tous les professionnels qui œuvrent dans les centres de vaccination de banlieues populaires le disent et cela est corroboré par les statistiques qui identifient l'origine territoriale des patients : **ce n'est pas le public habituel de ces villes qui arrive dans les centres sur ces territoires**. Il s'agit, de manière importante, de publics provenant d'arrondissements aisés de Paris ou de banlieues plus chics. Et, comme disent certains, ils sont bien repérables dans les files d'attente.

Le manque de vaccin, dans tous les territoires d'Île de France, a poussé les plus agiles en moyens modernes de communication à prendre rendez-vous loin de chez eux, aidés en cela par les plateformes de prise de rendez-vous. Ainsi, tous les rendez-vous ouverts ont été pris en moins de 48 heures au détriment des populations défavorisées les plus à risque de forme grave de la Covid.

Qu'attendons-nous pour en tirer les conséquences ? Parce qu'il est aussi de la responsabilité de la République et de ses représentants de tenir la promesse républicaine de l'égalité, notamment dans le domaine de la santé. Ou alors il faut comprendre qu'au plus haut niveau de responsabilité on considère que certains patients sont plus égaux que d'autres, pour paraphraser « La Ferme des animaux » de Georges Orwell.

Au lieu d'injonctions, il faut laisser aux acteurs de terrain la possibilité de compenser les inégalités et profiter de l'arrivée de nouvelles doses pour rétablir l'équilibre en faveur des plus éloignés du numérique, en faisant confiance aux professionnels de santé et en favorisant la démocratie sanitaire.

La gestion de cette pandémie et de l'organisation de la vaccination est bien trop importante pour que des considérations d'effet d'annonce de rendez-vous alloués perturbent la protection des populations les plus défavorisées.

Nous le savons depuis la première vague, les banlieues populaires paient déjà un lourd tribut à cette pandémie : populations les plus exposées, travailleurs en première ligne, conditions de logement plus difficiles, pathologies chroniques plus fréquentes donc plus de risque de forme grave de la COVID 19. Une surmortalité a été constatée en Seine Saint Denis alors quoi de plus juste que d'aider à **faire tomber les barrières de l'accès aux vaccins en Seine Saint Denis et partout où c'est nécessaire !**

L'accès limité aux vaccins serait-il une suite logique dans les banlieues populaires ? Faisons en sorte que non !

Contacts :

Dr Hélène COLOMBANI, Présidente - president@fncs.org – Tél. : 06 68 05 94 20

Dr Marie PENICAUD, Secrétaire générale – 01 48 51 56 22